

Séance administrative

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Eclogae Geologicae Helvetiae**

Band (Jahr): **17 (1922-1923)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bericht der Rechnungsrevisoren pro 1921.

Après un examen attentif des comptes que leur a soumis le caissier de la Société géologique suisse, les vérificateurs des comptes les ont trouvés dans un ordre parfait. Ils proposent donc d'en donner décharge au caissier avec les remerciements de la Société.

Pully, le 11 février 1922.

Frédéric Jaccard.

Bern, den 11. März 1922.

Eduard Gerber.

B. Séance administrative.

Monsieur le président salue les membres présents et se félicite de voir en particulier de nombreux jeunes sociétaires, ce qui est une démonstration de la vitalité de notre Société.

Le rapport du Comité est lu et adopté. En l'absence de Mr. le caissier WEBER, le président donne lecture du rapport sur la marche financière de la Société. Il est donné également décharge au caissier ainsi qu'aux vérificateurs.

La cotisation annuelle reste fixée à Fr. 10.—.

Le budget pour 1923 est adopté.

Le mandat de membre du comité de MM. LUGEON et BUXTORF étant arrivé à expiration, la Société nomme MM. NIGGLI et JEANNET.

Pour remplacer M. JACCARD, vérificateur des comptes, non rééligible, la Société désigne M. P. BECK.

M. LUGEON rend brièvement compte de la 13^e session du Congrès géologique international à Bruxelles, du 10 au 19 août, session à laquelle il était délégué par le Conseil fédéral, par notre Société et par la Société paléontologique suisse:

„Vingt-neuf Etats, protectorats ou colonies étaient représentés. Sur plus de 500 membres inscrits, il y en avait plus de 350 présents. Dix-sept Suisses étaient inscrits, mais seulement quatre présents, ce qui fut regrettable.

Sur environ une centaine de communications annoncées, près de quatre-vingt ont été exposées par leurs auteurs ou leurs remplaçants.

Parmi ces nombreux travaux, il y a lieu de faire une place à part à celui de notre collègue, M. le professeur ARGAND. Sa conférence, faite en séance spéciale, sur la carte tectonique de l'Asie, a remporté un succès considérable. On peut dire

que l'exposé de notre savant collègue fut le clou de Congrès. Aussi celui-ci a-t-il émis le vœu de voir cette admirable carte imprimée dans le plus court délai par les soins de l'Institut belge de cartographie militaire et de ceux du Service géologique de Belgique. Il est à ce propos fort regrettable que l'œuvre grandiose du professeur de l'Université de Neuchâtel ne soit pas imprimée en Suisse et que l'on soit obligé de passer par des mains étrangères. Remercions en tous cas à l'avance le bureau du Congrès de tout ce qu'il compte faire pour la mise sur pied de cette œuvre de synthèse, laquelle, depuis l'œuvre de Suess, est certainement la plus considérable que l'on ait enregistrée.

Le congrès, selon l'habitude, s'est subdivisé en de nombreuses sections: A. Tectonique des régions à plissements hercyniens; B. Géologie de l'époque carboniférienne; C. Zones plissées et effondrées de l'écorce terrestre; D. Géologie de l'Afrique; E. Tectonique de l'Asie; F. Lithologie des roches sédimentaires; G. Géologie du pétrole; H. Stratigraphie du quaternaire; I. Minéralogie, J. Géologie régionale.

Depuis son existence le Congrès géologique n'avait jamais eu à modifier ses statuts. Ceux-ci ont été remaniés par une commission nommée par le Conseil du Congrès et adoptés en séance générale.

On sait qu'à la suite de la création du Conseil international de recherches, auquel adhère officiellement la Suisse, il a été formé des Unions internationales, telles par exemple l'Union de chimie, de géodésie et de géophysique, etc. Chaque Union internationale est constituée par les unions nationales qui souvent ne sont formées que par les membres des Sociétés nationales existantes.

Le Conseil international a cherché à susciter à Bruxelles la création d'une Union internationale de géologie. Cette proposition, étudiée par une commission nommée par le Conseil, n'a pas abouti à une réalisation. Aussi la proposition n'a-t-elle pas été présentée à l'assemblée générale.

Parmi les commissions qui ont été nommées citons celle qui s'occupera de l'impression d'une carte géologique de l'Afrique (semblable à la Carte géologique internationale de l'Europe) et celle qui réunira tous les documents utiles pour la connaissance de l'isostasie.

Ajoutons encore qu'entre les journées de séances s'intercalaient de nombreuses excursions intéressantes et instructives, des visites dans les musées de Bruxelles et de Louvain,

des invitations, en particulier par la ville de Bruxelles, par l'Université de Louvain, par la Société géologique de Belgique à Liège. Avant et après la session ont eu lieu de grandes excursions toutes habilement conduites.

Le monde des géologues ne peut donc qu'adresser ses chauds remerciements aux organisateurs de la 13ème session du Congrès géologique international, session qui laissera un souvenir ineffaçable.

La 14ème session aura lieu en Espagne, sans que le lieu des séances ait été désigné. La République Argentine s'est également offerte pour recevoir le Congrès."

Fin de la séance administration 9^h 30.

C. Wissenschaftliche Sitzung

zugleich Sektion für Geologie und Mineralogie der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.

a) Vormittagssitzung der Gesamtsektion.

Präs. L. W. COLLET; Sekretäre PH. BOURQUIN und ED. GERBER.

1. — PAUL NIGGLI (Zürich): **Der Taveyannazsandstein und die jungalpinen Eruptivgesteine.**

Der Vortrag erscheint in ausführlicher Form in den Schweiz. Min.-Petr. Mitt. Bd. II Heft 3/4.

2. — LOUISE DE TECHTERMANN (Genève): **Une femme du 17^{ème} siècle, précurseur de la géologie minière contemporaine.**

L'auteur parle d'une figure attachante et trop peu connue: celle de MARTINE DE BERTEREAU, dame DE BEAUSOLEIL, minéralogiste française (1590 à 1645 ou 46). Vers 1610, Martine de Bertereau épousa Jean du Châtelet baron de Beausoleil, ingénieur minéralogiste, originaire du Brabant. Riches, libres, passionnés de savoir, les deux époux consacrèrent quinze années à des voyages d'études scientifiques qui les poussèrent jusqu'en Amérique. A leur retour Mme. de Beausoleil, en ardente patriote qu'elle était, navrée de voir les richesses naturelles de la France si peu mises en valeur, voulut faire profiter son pays natal du savoir si laborieusement acquis par son époux et par elle. Elle obtint de Cinq-Mars, marquis d'Effiat, surintendant des mines sous Louis XIII, la „commission“ de découvrir et faire ouvrir des mines, indiquer les minerais dont il ferait dé-